

La Hala'ha DE LA SEMAINE

EMPRUNTER DE L'ARGENT

C'est une Mitsva de prêter de l'argent à un Juif – sans exiger d'intérêt. On peut néanmoins fixer une date limite de remboursement. Par ailleurs, l'emprunteur a la Mitsva de rendre l'argent au moment voulu. Celui qui emprunte mais ne rembourse pas est appelé « impie » comme il est écrit dans les Tehilim (Psaumes 37 : 21) : « L'impie emprunte mais ne rembourse pas ». L'emprunteur n'a pas le droit de retarder le remboursement, comme il est écrit : « Tu n'opprimeras pas ton prochain » (Vayikra Lévitique 19 : 13) – surtout en période d'inflation, quand l'argent perd de sa valeur. En retardant le remboursement, il cause une perte d'argent au prêteur. Le prêteur a le droit de demander au tribunal rabbinique d'empêcher l'emprunteur de se conduire au-dessus de ses moyens alors qu'il prétend n'avoir pas de quoi rembourser sa dette. Tant que l'emprunteur possède de l'argent, des biens, des terrains et même des meubles, des livres et un rouleau de la Torah, il doit les vendre pour rembourser sa dette. Si le tribunal rabbinique ordonne le remboursement, il doit néanmoins laisser à l'emprunteur de quoi se nourrir pendant trente jours et de quoi s'habiller pendant douze mois. Si le prêteur sait que l'emprunteur ne possède vraiment pas de quoi le rembourser, il évitera de le presser de rembourser. Cependant, s'il craint qu'il ait oublié l'emprunt, il peut le lui rappeler.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh – Si'hat Hachavoua N° 1830)

Bénéficiez de **15% de remise** + d'une **deuxième paire offerte** avec le code "LA SIDRA"

VOTRE OPTICIEN A PLEINE VUE

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE
37 Avenue Jules Cantini ⑥ / 35 Avenue du Prado ⑦
56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④

OPTICIENS A PLEINE VUE

PSE MultiServices UNE IDÉE, UN PROJET À DÉVELOPPER? CONTACTEZ-NOUS!
pse-multiservices.com

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE A À Z!

Marteau & Cie DÉPANNAGES, RÉPARATIONS, INSTALLATIONS OU TRAVAUX À RÉALISER? CONTACTEZ-NOUS!
06 64 69 24 40

Les fées maison SERVICES À LA PERSONNE

GARDE D'ENFANTS – SORTIE D'ÉCOLE - MENAGE

Une agence de valeurs
Qualité Confiance Proximité

REJOIGNEZ NOUS VITE!

178 rue paradis 13006 Marseille 04 65 85 00 46 Contact@fees-maison.fr www.fees-maison.fr

New Home Immo

L'agence NEW HOME IMMO 78 Rue Edmond Rostand 13006 Marseille, vous accueille du lundi au vendredi de 09h30 à 19h30.
Acquisition en résidence principale, investissement locatif, locaux commerciaux, vente, location et gestion locative (assu loyers impayés).
N'attendez plus, contactez nous vite et confiez nous votre bien au 04.91.92.62.57. David ATTALI au 06.13.14.31.38.
Consultez notre sélection de biens sur notre site www.newhomeimmo.com.

C'EST LE MOMENT DE CHANGER DE SYNDIC ? RÉDUISEZ vos charges grâce à nos méthodes d'optimisation

YHM IMMOBILIER LOCATION - GESTION TRANSACTION SYNDIC

- Disponible 6j/7
- Un seul interlocuteur
- Partenaire de nombreux artisans
- SYNDIC composé de juristes, agents immobilier, ingénieurs & avocats

FOUR TOUTES VOS QUESTIONS NOUS AVONS LES SOLUTIONS!

04 13 33 45 45 / 07 69 72 98 98
yhmimmobilier@gmail.com
111 rue Jean Mermoz - 13008 Marseille

Poisson d'or BIJOUX

4, Rue Francis Davso - 13001 Marseille
04 91 33 30 57

A la mémoire de nos chers disparus : Lydia, Aaron et Louise YAFFI יאלי

La Sidra DE LA SEMAINE

Pourim mardi 7 mars
Jeûne d'Ester
lundi 6 mars | Début : 5h42 | Fin : 19h07
22^{ème} année

KI TISSA - PARAH

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Ki Tissa
Chaque membre du Peuple juif reçoit l'injonction d'apporter la contribution précise d'un demi-chékel d'argent pour le Sanctuaire. Des instructions sont également données concernant la fabrication du bassin d'eau du Sanctuaire, de l'huile d'onction et des encens. Les artisans « au cœur sage », Betsalel et Aholiav sont chargés de la construction du Sanctuaire et une fois encore le peuple reçoit le commandement d'observer le Chabbat. Moché ne redescend pas du Mont Sinai quand le Peuple l'attend et celui-ci fabrique un veau d'or et l'adore. D.ieu propose alors de détruire cette nation pécheresse mais Moché intercède en sa faveur. Il descend de la montagne, portant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Quand il voit le peuple danser autour de son idole, il brise les Tables, détruit le veau d'or et fait mettre à mort les principaux instigateurs. Il retourne alors vers D.ieu pour Lui dire : « Si Tu ne leur pardonnes pas, efface-moi du livre que Tu as écrit ». D.ieu pardonne mais dit que le résultat de ce péché sera ressenti pendant de nombreuses générations. Au début, D.ieu propose de leur envoyer Son ange mais Moché insiste pour que D.ieu Lui-même accompagne Son peuple vers la Terre Promise. Moché prépare de nouvelles Tables et, une fois de plus, il grimpe sur la montagne où D.ieu écrit de nouvelles Tables de l'Alliance. Sur la montagne, Moché perçoit également une vision des « treize attributs de miséricorde ». A son retour, le visage de Moché irradie d'une telle lumière qu'il doit le cacher derrière un voile qu'il n'enlève que pour parler à D.ieu et enseigner Ses lois au peuple.

Le masque de Moché
« Le peuple d'Israël vit Moché et voici que la peau de son visage était rayonnante ; et ils n'osèrent l'approcher. Moché les appela... et leur transmit tous les ordres que D.ieu lui avait donnés sur le Mont Sinai. Quand Moché finit de leur parler, il plaça un masque sur son visage... Chaque fois que Moché se présentait devant D.ieu pour parler avec Lui, il enlevait le masque... il sortait et relayait au peuple d'Israël toutes les instructions qu'il avait reçues... Moché replaçait alors le masque sur son visage jusqu'à ce que (à nouveau) il aille parler (avec D.ieu). » (Chemot 34 :30-35)
Dans les derniers versets de la Paracha Ki Tissa, le récit concernant le voile ou « le masque », comme le nomme la Torah, que portait Moché, apparaît énigmatique. La Torah relate que lorsqu'il descendit du Mont Sinai, son visage rayonnait d'une Lumière Divine, la conséquence du fait que « D.ieu parlait face à face à Moché, comme un homme parlerait à son semblable ». Cette lumière irradiait tant que le peuple eut peur d'être en présence de Moché. Toutefois, Moché les convoqua auprès de lui et leur enseigna « tous les ordres que D.ieu lui avait donnés. » Et une fois qu'il eut fini de les leur enseigner, il plaça un voile pour cacher la radiancé Divine qui émanait de son visage.

suite p. 2

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE CHABBAT KI TISSA - PARAH

MARSEILLE
Entrée ven : 18h19
Sortie : 19h22

Edito

Ce petit deviendra grand !

Le concept surprend toujours. Ainsi, parce que nous vivons une année de treize mois, et donc deux mois d'Adar successifs, pendant le premier nous devons avoir deux jours qu'on peut penser de « répétition générale » : un « petit Pourim » suivi, le lendemain, d'un « petit Chouchan Pourim » ? Ils interviennent cette semaine et, par nature, nous interpellent. De fait, la célébration de Pourim, dans un mois, est toujours marquée d'une joie sans limites. L'idée est connue : même s'il s'agit d'une fête instaurée tardivement, et perçue à tort comme mineure de ce fait, elle recèle un sens d'infini dont il appartient à chacun de se saisir. Mais justement, si Pourim est si grand, qu'importe sa version de « petit » ? Certes, on dira que cela fonctionne comme un avant-goût, comme pour nous dire que des grands rendez-vous spirituels sont encore au-devant de nous. Mais cela suffit-il à motiver l'attention portée à ces jours, l'interdiction des manifestations de tristesse etc. ? N'y aurait-il pas plutôt dans la petitesse même une notion de grandeur ? Il est vrai que paraître grand est souvent devenu une recherche essentielle dans le monde matériel où nous vivons. Et pourtant la notion d'être petit fait résonner une autre musique, si différente. Souvenons-nous de l'étrange louange que D.ieu fait de Jacob : « Il est petit », dit-Il, « et Je l'aime. » C'est que l'homme peut avoir deux rapports différents au monde. Il peut aspirer à le remplir, croire qu'il est le maître de toutes choses, entreprendre de tout soumettre à sa volonté, y compris en écrasant les autres, d'autant plus que l'intelligence dont il a été doté l'a rendu maître de la création. Il peut aussi reconnaître sa vraie place en donnant du sens aux choses. C'est-à-dire qu'il peut prendre conscience qu'il est d'abord, et essentiellement, une créature de D.ieu, qu'ainsi il s'inscrit dans un projet qui le dépasse infiniment et dont il est l'acteur principal. Cette deuxième façon d'être laisse place à tous car chacun a son rôle à jouer dans ce plan général et nul ne peut vouloir en chasser l'autre. Et l'être humain, par cette « petitesse », prend toute sa grandeur. Il en est ainsi du peuple juif, petit peuple qui inscrit sa vie dans le grand dessein de l'éternité. Lorsque les petits Pourim et Chouchan Pourim se présentent à nous, c'est donc bien de cette façon que nous en ressentons l'importance. Loin des revendications personnelles, ils disent le vrai avec simplicité et, pour cela, ils sont bien précieux, comme une rare leçon pour notre temps.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HABAD LOUBAVITCH MARSEILLE

lecture de la Méguila en continu au BETH HABAD
68 rue Dragon - 13006 Marseille
Rav Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

NON STOP
lun 6 : 20h00 - 22h
mar 7 : 9h - 17h

A partir du dim 5 mars Pose des Téléphones : 6h05 Heure limite du Chema : 9h59 Chekia : 18h31 Kidouch Levana : 25 fév - 6 mars

Si vous souhaitez dédier la "Sidra de la Semaine" à la mémoire d'un défunt ou passer une annonce publicitaire, contactez-nous au 06 52 23 77 41

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

Ce processus allait se répéter pendant les quarante années au cours desquelles le peuple d'Israël voyagerait dans le désert et recevrait la transmission de la Sagesse et de la Volonté de D.ieu, autrement dit la Torah, par l'intermédiaire de Moché.

Chaque fois que Moché était appelé dans la « Tente d'Assignment » pour entendre de nouveaux enseignements de D.ieu pour le peuple, il enlevait son masque. Toujours sans le porter, il rapportait au peuple ce qu'il avait appris, ne se recouvrant de son masque que lorsqu'il avait achevé de leur transmettre les enseignements que D.ieu leur destinait.

Il semblerait, néanmoins, que c'est lorsque le masque était le plus nécessaire que Moché refusait son utilisation. Il insistait sur le fait de dispenser ses enseignements au peuple sans se couvrir le visage malgré le fait qu'ils fussent intimidés par les rayonnements de Lumière Divine qui étincelaient. Par ailleurs, lors de ses rencontres avec D.ieu, il relevait le voile qui aurait pu atténuer l'intensité de la rencontre. Mais dans toutes autres circonstances, il portait le masque.

Quand filtrer ?

Un masque cache. Un masque protège également : quand nous sommes amenés à entrer en contact avec quelque chose qui est étranger et qui nous menace (par exemple une substance chimique dangereuse), nous utilisons un masque pour nous protéger dans notre implication. Le masque nous permet d'exploiter le potentiel constructif d'une substance tout en nous protégeant de ses effets indésirables.

C'est dans cet aspect que l'on découvre la leçon du masque de Moché qui reçut et communiqua la Torah sans barrières ou « filtres » pour diminuer l'intensité de la rencontre. Mais dans tous les autres cas, il utilisait l'écran de son masque qui lui permettait une forme de détachement. Cela résume en quelques mots la manière dont nous devons envisager notre approche dans les différents engagements de la vie.

Tout ce qui concerne notre relation avec D.ieu : l'étude de la Torah, l'observance des Mitsvot, notre développement spirituel, doit être abordé sans inhibition ou contrainte. Car quelque élevé et intimidant que notre engagement puisse paraître, nous sommes là dans notre élément, la Divinité constituant l'habitat naturel de notre âme.

Mais quand il s'agit du matériel, des quêtes quotidiennes, il nous faut maintenir des dis-

tances. Là, nous portons un masque émotionnel et intellectuel : nous nous impliquons mais nous ne nous impliquons pas trop. Nous prenons conscience que nous sommes dans un terrain étranger, quand bien même il est fertile. Il est vrai que nous avons reçu l'injonction de faire le meilleur usage possible des éléments matériels de la Création divine, de les développer avec créativité et de façon constructive. Mais en même temps nous devons filtrer notre implication, exploiter leurs ressources sans permettre à leur matérialité superficielle de nous engloutir.

Le scénario futur

La nature étrangère et dangereuse du monde matériel est elle-même le résultat d'un autre masque : le masque du Créateur qui dissimule Son implication dans le monde sous le déguisement de « l'ordre naturel » des choses, donnant la possibilité d'un monde qui semble régi par le hasard et le caprice et qui obscurcit la vérité divine. Mais viendra un temps, nous promet le Prophète, où « ton Maître ne sera plus déguisé » (Yichayahou 30 :20). D.ieu enlèvera Son masque et exposera la véritable nature du monde matériel : simplement une autre expression de la réalité immanente, englobant tout, de D.ieu. Nous aussi, serons alors libérés de nos masques, nous n'aurons plus besoin d'écrans et de retenue pour nous abriter d'un monde qui menace de nous corrompre. L'ère du masque s'achèvera enfin.

Fondations

« Le riche ne donnera pas plus, et le pauvre ne donnera pas moins que la moitié d'un chékèl. » (Chemot 30 :15)

« L'argent du décompte de la communauté... un demi chékèl par tête... était destiné à fondre les socles du Sanctuaire. » (Chemot 38 : 25-27)

Dans le désert du Sinaï, le peuple d'Israël fut sollicité, lors de la construction du Tabernacle, à faire des donations pour les quinze matériaux utilisés : l'or, l'argent, le cuivre, la laine teinte, le bois, etc.

Tous étaient appelés à donner de la manière dont « leur cœur les incitait à donner. »

Cependant, il y avait une exception : l'argent destiné à fabriquer les blocs qui devaient servir de fondations au Tabernacle. Cet argent était rassemblé par le don d'un demi-chékèl par personne, quels que soient ses moyens ou des désirs. « Le riche ne donnera pas plus, et le pauvre ne donnera pas moins que la

moitié d'un chékèl. »

Notre propre vie inclut également ces deux éléments : l'édifice et ses fondations.

L'édifice

Comme le souligne le Midrach, il n'existe pas deux êtres humains identiques : « Tout comme leurs visages diffèrent, ainsi leurs esprits et leurs caractères sont différents. » Dès lors, quand il s'agit des myriades d'actions, de perspectives et d'expériences qui façonnent notre vie, chacun doit aspirer au plus haut point que nous permettent nos ressources matérielles et spirituelles. Dans les mots de nos Sages : « une personne riche qui a apporté une offrande de pauvre n'a pas accompli son devoir. »

Il en va de même dans « l'univers en miniature » que constitue l'être humain. Chacun de nous possède des forces et des faiblesses. Nous vivons des moments riches, pleins d'inspiration mais aussi des périodes plus appauvries. Dans chaque domaine, dans chaque période de notre vie, nous sommes enjoint d'utiliser au mieux nos potentiels, ne nous satisfaisant jamais de moins que ce que nous sommes réellement capables d'accomplir.

Les fondations

Il y a néanmoins un dénominateur commun dans toute cette diversité, une vérité unique qui définit la vie de chacun d'entre nous et chaque domaine et moment de notre propre vie : notre engagement fondamental à notre Créateur.

C'est la base de tout : le fait que notre vie ait un but et que nous soyons liés au Tout-Puissant par le devoir d'accomplir Sa volonté et d'implanter Son dessein dans la création.

Chacun d'entre nous peut comprendre la Torah à son propre niveau. Chacun d'entre nous peut se connecter à D.ieu avec le degré et la variété de l'amour et de la crainte déterminés par la nature de son âme et sa condition spirituelle présente. Mais nous sommes tous égaux dans notre engagement pour Le servir.

En ce domaine, celui des fondations de notre « Tabernacle » personnel, aucun individu ne peut prétendre qu'il est unique, ni pour le bien ni pour le pire. L'individu le plus simple, dans un moment de sa vie où il est au plus bas, est tout aussi capable de se soumettre à la Volonté de D.ieu que le géant spirituel à son apogée.

JEUDI 9 MARS – 16 ADAR

Mitsva positive n° 197: Il s'agit du commandement nous enjoignant de prêter de l'argent à un pauvre, dans le but de l'aider et d'améliorer sa situation. Ce commandement est plus important et plus précieuse que celui de pratiquer la bienfaisance.

Mitsva négative n° 234: C'est l'interdiction qui nous a été faite de réclamer le paiement au débiteur lorsqu'on sait qu'il n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

VENDREDI 10 MARS – 17 ADAR

Mitsva positive n° 142: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'exercer une contrainte sur l'étranger et de le forcer à rembourser ponctuellement ses dettes, de la même manière que nous devons avoir pitié du Juif et que nous devons nous abstenir de le contraindre à payer sa dette.

SAMEDI 11 MARS – 18 ADAR

Mitsva négative n° 239 : Il nous est interdit de saisir un gage de force chez un débiteur, autrement que sur ordre du juge et par l'intermédiaire de la personne mandatée à cet effet par ce dernier

Etude du RAMBAM

DIMANCHE 5 MARS – 12 ADAR

Mitsva négative n° 267: C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger pendant son travail l'un des produits du sol dont il s'occupe.

Mitsva négative n° 268: C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger davantage, parmi les produits se trouvant à l'endroit où il travaille, que ce qu'il a besoin pour s'alimenter.

LUNDI 6 MARS – 13 ADAR

Mitsva négative n° 219: Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

Mitsva positive n° 244: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

MARDI 7 MARS – 14 ADAR

Mitsva positive n° 244: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

MERCREDI 8 MARS – 15 ADAR

Mitsva positive n° 242: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne le gardien bénévole.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maimonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

RECHERCHER

« VOUS PARLEREZ YIDDISH AVEC VOS ENFANTS ! »

Le 25 Adar est la date d'anniversaire de la Rabbanite 'Haya Mouchka.

En 1977, toute notre famille est venue de Nashville (Tennessee) pour passer les fêtes de Tichri à Crown Heights. Lors de la prière de Chemini Atsérèt, le Rabbi a subi une grave crise cardiaque ; les 'Hassidim ont précipitamment évacué la synagogue afin que le Rabbi puisse mieux respirer. Etant docteur, mon père a proposé son aide : nous ne l'avons plus revu pendant quelques jours tandis qu'il restait constamment dans le mini-hôpital installé dans le bureau du Rabbi. Par la suite, nous avons déménagé dans ce quartier et mon père est devenu un des médecins attirés du Rabbi puis de son épouse.

Quand ma petite sœur Rivky est née en 1983, la Rabbanite 'Haya Mouchka voulut la voir et mon père m'emmena avec lui à cette occasion et ce fut la première fois que j'eus le privilège de rencontrer la Rabbanite qui ne sortait que très peu de chez elle et que peu de gens connaissaient. Quand Rivky commença à parler, mon père l'emmenait tous les vendredis chez la Rabbanite qui lui demanda de l'appeler « Doda » (tante) : Rivky apportait des livres d'histoires pour enfants que la Rabbanite lui lisait.

Un vendredi, en 1987, j'avais 19 ans et mon père ne pouvait pas amener Rivky chez la Rabbanite : il me demanda donc de l'accompagner afin de la surveiller et de l'aider si elle avait besoin de quoi que ce soit - pour ne pas déranger la Rabbanite. Ce fut la première fois que j'eus véritablement l'occasion de parler avec elle et j'en profitais pour lui demander des conseils car bientôt, on allait me parler Chidou'him (rencontres en vue du mariage) : elle me donna de nombreux sujets de réflexion qui m'aiderent à me concentrer sur l'essentiel - sur ce que je devais vraiment rechercher dans un mari éventuel, ce qui comptait vraiment.

Elle mentionna aussi qu'un certain nombre de jeunes gens 'Habad se trouvaient dans différents endroits du monde pour y faire progresser la connaissance du judaïsme et elle mentionna : « Peut-être ton futur mari est-il en Chli'hout (mission) au... ». Elle nomma plusieurs endroits, y compris le Maroc. Effective-

ment, j'appris par la suite qu'il s'y trouvait justement à ce moment-là ! Comment avait-elle eu cette intuition ?

Un an plus tard, alors que j'avais rencontré plusieurs fois ce jeune homme et que nous étions prêts à officialiser notre décision, j'ai ressenti que, puisque la Rabbanite m'avait conseillé à l'époque, il était normal que je la mette au courant et qu'elle apprenne la bonne nouvelle de moi et non de quelqu'un d'autre.

C'était le vendredi 10 Chevat (29 janvier 1988). Comme d'habitude, j'accompagnais mon père et ma petite sœur. Je m'adressai en rougissant à la Rabbanite - à la troisième personne, par respect :

- J'avais confié à la Rabbanite mes hésitations quant à la période du Chidou'h et maintenant, D.ieu merci, j'ai trouvé et nous allons écrire au Rabbi pour demander sa bénédiction. Je tenais à en informer la Rabbanite.

- Comment s'appelle le jeune homme ? demanda-t-elle.

- Lévi Its'hak Shemtov.

- Est-ce le petit-fils de Bentzion Shemtov ?

- Oui !

- Ah, alors je suis vraiment très heureuse, s'exclama-t-elle avec un visage rayonnant, car je sais que vous parlerez en yiddish avec vos enfants !

(Ma famille était américaine depuis des générations et nous parlions anglais, même avec la Rabbanite. Par contre, dans la famille de Lévi Its'hak - fraîchement arrivée de Russie - on parlait yiddish et la Rabbanite comprenait que le yiddish ferait partie de notre vie : pour elle c'était très important).

Quand nous avons officialisé notre décision le dimanche suivant après avoir reçu la bénédiction du Rabbi, la Rabbanite téléphona pour nous souhaiter toutes les bénédictions possibles - exactement comme l'aurait fait une adorable grand-mère. J'aurais voulu lui présenter mon fiancé mais la santé de la Rabbanite se détériora et elle fut transférée en urgence à l'hôpital. Mon père l'accompagna, bien sûr, avec le Rabbi et, bien que la Rabbanite ressentait certainement qu'elle allait bientôt rendre son âme pure à son Créateur, elle ne s'intéressait pas à sa propre maladie et aux traitements proposés : elle ne cessa de demander à mon père de nos nouvelles, voulut connaître la date du mariage etc.

Après son décès, après la période des Chiva (sept jours de deuil), le Rabbi demanda à mon père des nouvelles quant

à la cérémonie du Vort (fiançailles). Mon père annonça que nous avions décidé, à cause du deuil de la Rabbanite, de n'organiser qu'une toute petite réception à la maison, le Rabbi protesta : « Tout doit se passer comme prévu. Non seulement la joie ne doit pas être diminuée mais, au contraire, il faudra louer une salle, avec un orchestre parce que c'est ainsi que la Rabbanite l'aurait voulu ! ».

Après notre mariage, nous n'avons pas eu d'enfants pendant de longues, très longues années. Mais malgré cette douleur, nous avons toujours eu confiance que, puisque la Rabbanite nous avait annoncé que nous parlerions en yiddish avec nos enfants, il y aurait des enfants. Pas seulement un enfant mais des enfants.

Et, D.ieu merci, aujourd'hui nous parlons en yiddish avec nos enfants.

Sarah Shemtov - JEM

Traduit par Feiga Lubbecki

השיחת השבוע מוקדשת

לע"נ

Reb ITSHAK ע"ה

Ben

Reb YOSSEF ש'י

CHALEM

השיחת השבוע מוקדשת

להצלחת האישה

נחמה דבורה שתחי'

בת יוכבד שפרה

ולכל משפחתה



**GESTION
TRANSACTION - LOCATION**

tel. 04.91.66.37.82 Fax 04.91.66.89.43

e.mail : activeimm@wanadoo.fr

5. bd Louis Salvador 13006 MARSEILLE